



Anne-Sophie WAGNON HORIOT

Avocat Associé

Avocat depuis 2006 - Née le 15 février 1979

Droit de la Famille, Droit Pénal, Droit des Victimes
DEA de droit international privé PARIS II ASSAS
Parle Anglais

T. 03 25 43 40 34 F. 03 25 73 32 73

Secrétaire [Alexie GUILLEMET](#)

Sa biographie

Après l'obtention d'un DESS et d'un DEA à vocation internationale, Anne-Sophie WAGNON HORIOT travaille au sein du service juridique de la société BNP PARIBAS à PARIS avant d'obtenir son CAPA en 2006.

D'abord Avocate au sein d'un Cabinet parisien spécialisé en réparation du préjudice corporel, Anne-Sophie WAGNON-HORIOT rejoint ensuite le Cabinet d' [Isabelle DOMONT JOURDAIN](#) en octobre 2006 puis intègre ACG Troyes en janvier 2011, toujours en collaboration avec Me Domont. Elle devient Avocat Associé au Cabinet ACG en 2016.

Très attachée aux relations humaines et soucieuse de servir au mieux les intérêts de chaque client, elle intervient principalement dans les domaines suivants :

- **Droit de la famille** : mariage, concubinage, PACS, filiation, adoption, divorce, séparation de fait, pension alimentaire, résidence des enfants, droit de visite et d'hébergement, mesures après divorce
- **Réparation du préjudice corporel et indemnisation** : responsabilité civile, accident de la vie, accident de la circulation (loi du 5 juillet 1985), accident de travail, agression, CIVI, SARVI
- **Droit pénal** : défense des victimes